



**Communauté de Communes
Aubrac, Carladez et Vladène**

Siret : 200 067 171 00013

Siège social : 1 rue du Faubourg 12210 LAGUIOLE

☎ : 05.65.51.52.30

Adresse facturation : 2 rue de Samayou 12600 MUR-DE-BARREZ

☎ : 05.65.66.19.87

Laguiole, le 24 janvier 2019

Objet : Convocation au Conseil communautaire

Dossier suivi par : Johan VIBERT-ROULET

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires (titulaires et suppléants)

Je vous remercie de bien vouloir assister au Conseil Communautaire qui se tiendra :

Le Jeudi 31 janvier 2019 à 14h00

Centre Culturel de Sainte Geneviève sur Argence

(Le Cambon - 12420 Argences en Aubrac)

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Election du secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du procès-verbal de la dernière réunion,
- ✓ Intervention du Service Public de l'Emploi,
- ✓ Communication sur les délégations de Mme la Présidente,
- ✓ Attributions de compensation provisoires 2019,
- ✓ Désignation de représentants au SMAEP Montbazens-Rignac,
- ✓ Désignation de représentants au SIVU de Brameloup,
- ✓ Désignation de représentants au SIAEP de la Vladène,
- ✓ Information sur la compétence Assainissement collectif,
- ✓ Aide à l'immobilier d'entreprise pour la SCI Falguier Immobilier,
- ✓ Demandes DETR 2019,
- ✓ Création de poste pour la Régie des Eaux,
- ✓ Modalités d'utilisation pour les logements des Maisons de Santé du Carladez et de l'Argence,



**Communauté de Communes
Aubrac, Carladez et Vladène**

Siret : 200 067 171 00013

Siège social : 1 rue du Faubourg 12210 LAGUIOLE

☎ : 05.65.51.52.30

Adresse facturation : 2 rue de Samayou 12600 MUR-DE-BARREZ

☎ : 05.65.66.19.87

- ✓ Permanences Oc'théa pour l'habitat,
- ✓ Questions diverses.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires, mes cordiales salutations.

Annie CAZARD

Présidente